

# AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG ET DE L'ACKERLAND PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL MODIFICATION N°2

Dans le cadre de la concertation préalable avec le public, **de nouveaux documents** sont ajoutés au dossier de concertation en date du 24 octobre 2024.

Des informations complémentaires peuvent être demandées si besoin auprès de la Communauté de Communes.

Le dossier de concertation est consultable :

- sur le site internet de la Communauté de Communes, à l'adresse suivante :  
<https://www.kochersberg.fr/Com-com/Urbanisme/Modification-n-2-PLUi.html>
- au siège de la Communauté de Communes, sise La Trèfle-Maisons des Services du Kochersberg – 32 rue des Romains – 67370 TRUCHTERSHEIM aux jours et heures habituels d'ouverture :
  - *Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00*
  - *Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00*
  - *Jeudi de 13h00 à 17h00*
  - *Samedi de 8h30 à 11h30*